



Donation partage

Par gadard

Donation partage d'une maison a ma fille unique qui aimerait que je vende cette maison et lui donne l'argent de la vente cella est t'il réalisable j'ai usufruit de cette maison a la vente sui je toujours usufruit de l'argent et peut on renoncer a l'usufruit. Merci de me répondre